Site classé
Patrimoine
national

Tilleul de Pérouges

Ain

Date de l'arrêté : 29 juin 1948

Commune concernée : Pérouges

En 1948, le tilleul de Pérouges arborait fièrement ses 20 mètres de haut. Il n'en affiche plus que 8 aujourd'hui. La chute des branches a imposé une taille drastique : certaines branches maîtresses sont devenues si lourdes que leur propre poids les arrachent aujourd'hui du tronc et qu'elles ne peuvent plus se soutenir sans l'aide de sept étais.

Ce vieux tilleul de 217 ans a le tronc creux mais les feuilles bien vertes et sa ramure un peu biscornue arbore une jolie allure d'ailes de papillon, apportant au passage la preuve de la rusticité de cette essence, répandue et bien adaptée aux conditions de vie locale. Le 21 avril 1792 en plein centre de Pérouges, bourg médiéval couronnant une colline qui domine la vallée de l'Ain, on plante le tilleul : il focalise les regards en un point où convergent toutes les rues. Peu de ces arbres symboles de la liberté républicaine ont survécu à la restauration de la monarchie, dans l'Ain comme

ailleurs. Ravages de l'histoire et ravages du temps… le tilleul de Pérouges est aujourd'hui le seul arbre classé du département de l'Ain.

Le feuillu s'est développé harmonieusement dans toutes les directions en un large parasol naturel qui ombragea la place et caresse de ses feuilles les façades médiévales. Avant la première guerre mondiale, des tables rondes en métal s'installent sous les frondaisons : l'hostellerie de Pérouges, hôtel et restaurant, s'y étend naturellement. C'est si bon un verre de limonade en juillet dans l'odeur des ailettes jaunes !

Au cours du XIX^{e} siècle, le tilleul voit partir le marché aux tissus vers Meximieux puis brûler les Halles en bois de la place. Au début du XX^{e} siècle, sous l'impulsion entre autres du maire de Lyon, Édouard Herriot, qui possède une maison dans le bourg, se constitue le Comité de sauvegarde du Vieux Pérouges, qui s'emploie à obtenir la protection des Monuments Historiques pour les bâtiments entourant la place. Aujourd'hui, une Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager, une ZPPAUP, encadre cette protection. La seconde loi sur les sites de mai 1930 permet le classement de l'arbre devenu remarquable.

Le tilleul de Pérouges a atteint aujourd'hui son stade de sénescence et s'est stabilisé grâce à l'interdiction de répandre l'hiver du sel à son pied, ce sel qui rongeait ses racines et empoisonnait sa sève. Le stationnement, encore toléré, est interdit depuis 2010.

Type d'intérêt

Pittoresque

Accès

Libre

Tourisme

Office de Tourisme de Pérouges : 04 74 46 70 84

Carte du site

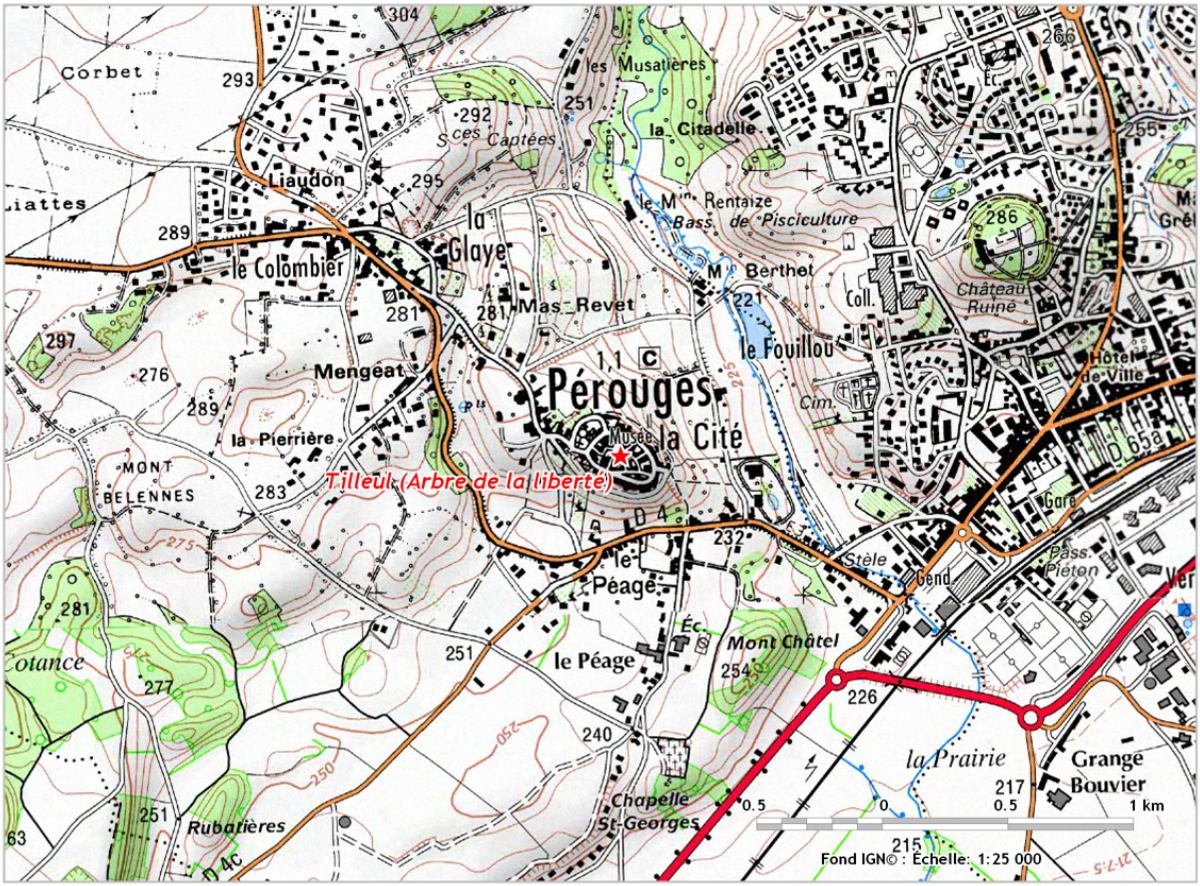

Mise à jour : DREAL 2013

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire